



Rééquilibrage de la preuve en droit du travail : quelles conséquences ?

Depuis plusieurs années, sous l'influence notamment de la Chambre sociale de la Cour de cassation, le droit de la preuve en droit du travail a considérablement évolué, qu'il s'agisse des règles régissant la charge de la preuve ou de celles applicables aux moyens de preuve.

Ce colloque sera l'occasion de faire le point sur ces évolutions ainsi que d'ouvrir la discussion sur des thématiques émergentes dans l'actualité sociale : quel développement pour les enquêtes internes dans l'entreprise, notamment en cas de harcèlement ou de discrimination ? Comment gérer la collecte des données personnelles ? Autant de problématiques nouvelles dans le paysage de la preuve en droit du travail.

Les échanges auront lieu notamment en présence de :

- **Jean-Yves FROUIN**
Ancien Président de la chambre sociale de la Cour de cassation
- **Christophe RADÉ**
Professeur à l'Université de Bordeaux
- **Julien ICARD**
Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
- **Valérie de LARMINAT**
Conseiller à la 6^e chambre sociale de la Cour d'appel de Versailles

A cette occasion sera remis le 1^{er} prix de thèse d'AvoSial
Dépôt des candidatures jusqu'au 25 octobre 2022

Rendez-vous
vendredi 9 décembre 2022

De 9h à 12h
(accueil-café dès 8h30)
A la Maison du Barreau
2 Rue de Harlay - 75001 Paris

**L'invitation et le programme détaillé
vous seront transmis ultérieurement.**

Inscription obligatoire - Montant des droits d'inscription : 30€
Gratuit pour les adhérents d'AvoSial, les magistrats et les étudiants
Nombre de places limité en présentiel.

Renseignements et inscriptions :

Cassie Coppage – Tél : 06 77 80 82 66 – contact@avosial.fr